

DIRECTION GENERALE DES SERVICES/DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

ARR2021_ 0109

ARRÊTÉ

OBJET : AUTORISATION D'EMPRISE SUR LE DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DE LA TOITURE AU 8 RUE DU PRÉSIDENT KENNEDY A NOISIEL (77186) DU 15 MAI 2021 AU 16 MAI 2021

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales en ses articles L 2212-1 et suivants, et L.2213-1 relatifs aux pouvoirs de police du Maire en matière de circulation,

VU le Code de la route,

CONSIDÉRANT la demande du 21 avril 2021 de Monsieur OLIVEIRA Victor sise 8 rue du Président Kennedy à NOISIEL (77186),

CONSIDÉRANT la nécessité d'entreprendre des travaux de mise en sécurité de la toiture au 8 rue du Président Kennedy à NOISIEL (77186),

CONSIDÉRANT que Monsieur OLIVEIRA Victor sise 8 rue du Président Kennedy à NOISIEL (77186), est chargé des travaux,

CONSIDÉRANT qu'il convient, pour des raisons de sécurité, de réglementer la circulation aux abords de la zone de chantier, et ce, pendant toute la période des travaux,

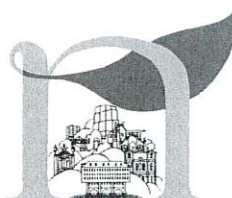
ARRÊTE

ARTICLE 1 : Monsieur OLIVEIRA Victor sise 8 rue du Président Kennedy à NOISIEL (77186), est autorisé à occuper le domaine public afin de procéder aux travaux de mise en sécurité de la toiture au 8 rue du Président Kennedy à NOISIEL (77186), **du 15 mai 2021 au 16 mai 2021,**

ARTICLE 2 : Les travaux se dérouleront dans une tranche horaire comprise entre 8h00 et 17h30. La zone d'affouillement sera balisée. Ce balisage protégera celle-ci à chaque interruption de travail.

ARTICLE 3 : Le stationnement sera interdit à l'avancement des travaux au droit du chantier, qui sera délimité par des panneaux de signalisation et des clôtures adaptés. Les véhicules en infraction feront l'objet d'un enlèvement et mise en fourrière. Une signalisation appropriée sera mise en place par Monsieur OLIVIERA Victor chargé des travaux.

1/3



VILLE DE NOISIEL

0109

Suite de l'arrêté n° ARR2021_

Portant « AUTORISATION D'EMPRISE SUR LE DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DE LA TOITURE AU 8 RUE DU PRÉSIDENT KENNEDY A NOISIEL (77186) DU 15 MAI 2021 AU 16 MAI 2021 »

ARTICLE 4 : Monsieur OLIVIERA Victor prendra toutes les dispositions pour que les engins stationnés ou que les matériaux de chantier, qui seront stockés, ne présentent aucun danger de quelque nature que ce soit pour le public usager de la voirie ou pour les riverains de ce chantier.

ARTICLE 5 : La mise en place de la signalisation, et la protection des zones de travail, sont placées sous la responsabilité de Monsieur OLIVIERA Victor titulaire des travaux. Elles seront conformes à la réglementation en vigueur, en particulier en matière de protection du public.

ARTICLE 6 : La présente autorisation est précaire et révoquable à tout moment.

ARTICLE 7 : La responsabilité de la Commune ne pourra être recherchée pour les incidents ou accidents survenant du fait de ces travaux.

ARTICLE 8 : Ampliation du présent arrêté est transmise à :

- Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne,
- Madame le Directeur général des services de la Ville de Noisiel,
- Monsieur OLIVIERA Victor,
- Le Service Communication,
- La Police Municipale,
- Les Services Techniques.

Chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 9 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux (2) mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 10 : Le présent arrêté est rendu exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

Fait à Noisiel, le

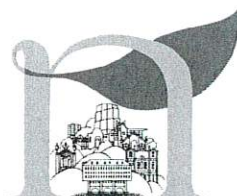
30 AVR. 2021

Le Maire

Mathieu VISKOVIC



2/3



Envoyé en préfecture le 06/05/2021

Reçu en préfecture le 06/05/2021

Affiché le

SLOW

ID : 077-217703370-20210430-ARR2021_0109-AR

VILLE DE NOISIEL

0109

Suite de l'arrêté n° ARR2021_

Portant « AUTORISATION D'EMPRISE SUR LE DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DE LA TOITURE AU 8 RUE DU PRÉSIDENT KENNEDY A NOISIEL (77186) DU 15 MAI 2021 AU 16 MAI 2021 »

Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'État le 06 AVR. 2021
Affiché en Mairie le 06 AVR. 2021
Publié au Recueil des Actes Administratifs le 06 AVR. 2021
Notifié le 06 AVR. 2021

3/3

